

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2910

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 12

À la seconde phrase de l'alinéa 28, après le mot :

« non-résidents »,

insérer les mots :

« , au titre de chacun de ces exercices, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.